

Dominique Santoni, Présidente du Conseil Départemental, lance les 1ers Etats Généraux de l'Eau en Vaucluse



« Il y a urgence. Depuis Janvier, ne sont tombés que 200 millimètres d'eau de pluie et l'année 2022 est la plus chaude depuis qu'existent les relevés météo, avec cet été 75 nuits à plus de 25°, un record » explique Dominique Santoni pour ouvrir cette rencontre en présence de la Préfète Violaine Démaret, de la vice-présidente de la Région Sud, Bénédicte Martin, d'André Bernard, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, mais aussi de représentants d'intercommunalités, de villes, de syndicats d'eau potable et de rivières, de parcs naturels, de la Société du Canal de Provence, d'associations d'irrigants.

« Pour appuyer ce constat alarmant » a-t-elle ajouté, « Nous savons que cet été, une centaine de communes en France ont dû être approvisionnées en eau potable par des camions citernes. Chez nous,

Ecrit par Andrée Brunetti le 2 décembre 2022

c'était le cas sur le Plateau de Sault. Nous devons donc jouer collectif pour poser un constat, travailler ensemble à fixer un calendrier et déterminer les pistes concrètes pour répondre à cette raréfaction de l'eau ».

Bénédicte Martin, qui représentait le président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Renaud Muselier, poursuit : « L'eau, c'est notre ADN, notre source de vie, au cœur de nombre d'activités humaines, l'agriculture, le tourisme. La guerre de l'eau de cet été a accéléré le phénomène, nous devons donc trouver des solutions pour aller plus loin, plus vite. Pour irriguer l'agriculture, la Région Sud mettait 5M€/an dans la balance en 2020, désormais elle en met 10M€. Nous devons nous adapter, avoir recours à moins d'intrants, moins de phytosanitaire, planter des variétés nouvelles, moins gourmandes en arrosage et qui résistent au stress hydrique ».



Violaine Démaret, Préfète de Vaucluse avec Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse et Bénédicte Martin, Vice-présidente du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ©CD84



Ecrit par Andrée Brunetti le 2 décembre 2022

« D'ici 2050, Avignon pourrait subir le même climat que Naples et en 2100, on pourrait se croire en Tunisie, dans le désert »

A son tour, la préfète explique « En 2022, on a dit que la situation était exceptionnelle, mais elle pourrait devenir la norme, la règle. D'ici 2050, Avignon pourrait subir le même climat que Naples et en 2100, on pourrait se croire en Tunisie, dans le désert... » Violaine Démaret poursuit : « L'eau peut se décliner en plusieurs thèmes : l'eau potable pour boire, vivre ; l'irrigation pour l'agriculture pour que poussent les fruits et légumes ; les milieux naturels, lacs, plans d'eau ; les barrages et retenues comme Serre-Ponçon pour l'hydro-électrique ; la sécurité comme l'eau qu'écopent les Canadair pour éteindre les incendies ; les citernes pour apporter aux habitants des communes victimes de sécheresse, l'eau à usage industriel. Mais elle n'est pas une variable d'ajustement, nous devons changer nos pratiques, économiser cette ressource devenue rare, prélever moins dans les nappes phréatiques et les rivières, trouver ensemble des solutions. Cela ne se fera pas en un jour, mais il n'y a pas une minute à perdre. Alors retrouvons-nous les manches ! »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi, il a été question des « éco-gestes », comme prendre une douche plutôt qu'un bain, ré-utiliser les eaux usées, faire la chasse aux fuites dans les réseaux de canalisations, voir comment ne pas vider totalement l'eau des piscines municipales quand une analyse bactériologique est mauvaise. Certains se demandent même si c'est la fin des golfs, des hippodromes, des pelouses gazonnées. Violaine Démaret explique même qu'il existe « Encore à ce jour, en décembre, une interdiction d'utiliser l'eau du Lez, vu l'état de la nappe phréatique » alors que d'habitude on peut arroser son jardin en septembre.

Partir des solutions qui existent

Le Vaucluse se caractérise par un territoire structuré en 16 bassins versants et donc exposé aux risques d'inondations. Pour protéger les biens et les personnes des « Syndicats de rivières » sont là pour gérer les lits et les berges, préserver le milieu naturel, dégager les troncs, branches et embâcles qui empêchent l'eau de circuler, notamment sous les ponts (comme on l'a vu à Bédarrides, le 22 septembre 1992, lors des inondations historiques, il y a 30 ans).

Le département protège également les « zones humides » et leur biodiversité, comme l'Etang Salé de Courthézon, l'Arboretum de Beauregard, le Lac du Paty à Caromb ou Les Confines à Monteux. Ces marais, prairies, étangs qui représentent plus de 12 000 hectares et abritent castors, loutres, rainettes et libellules.

En partant de solutions qui existent déjà et d'autres qu'il nous faut imaginer, Le Vaucluse se positionne comme un département-pilote dans cette réflexion pour garantir un accès à l'eau pour tous. Et il participera, au printemps prochain, à Marseille, aux « 1ers Etats Généraux Régionaux de l'eau » qu'organisera Renaud Muselier avec le Préfet de Région, Christophe Mirmand et les différents partenaires concernés comme le Canal de Provence, EDF, le responsable du Barrage de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes ou du Lac de Sainte-Croix sur le Verdon, entre le Var et les Alpes de Haute-Provence.



Ecrit par Andrée Brunetti le 2 décembre 2022